

# COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS au 31 décembre 2015



## COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015 EN NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES IFRS

Le Groupe OCP a fait le choix de publier ses comptes consolidés au 31 décembre 2015 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et aux celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM).

Ce choix de publication est motivé par la volonté d'unifier la communication financière à destination des investisseurs.

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant :

[www.ocpgroup.ma/fr/investors/financial-information/annual-reports](http://www.ocpgroup.ma/fr/investors/financial-information/annual-reports)

### NOTE 1- PRINCIPES COMPTABLES

#### 1.1. Bases de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés depuis 2008 en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee » et qui ont été adoptées par l'Union européenne.

Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 mars 2016.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2015 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2014, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à partir du 1er janvier 2015.

#### 1.2. Normes et amendements applicables à compter du 1er janvier 2015

Seule l'interprétation IFRIC 21 relative à comptabilisation d'un passif lié au paiement des taxes, autres que l'impôt sur le résultat, en application d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » s'applique aux comptes consolidés du Groupe.

La première application de cette interprétation est sans impact sur les capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2015.

#### 1.3. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2015

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2015 :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » : les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1er janvier 2018, sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs, étant donnée la nature des activités du Groupe.
- IFRS 9 « Instruments financiers » : les effets de l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers, à partir du 1er janvier 2018, sont également en cours d'analyse.
- IFRS 16 « Contrats de location » : les effets de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, à partir du 1er janvier 2019 seront analysés en 2016.
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Améliorations annuelles, cycles 2010-2012 et 2012-2014.

Le Groupe OCP réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements.

#### 1.4. Utilisation du jugement de la Direction

La Direction du Groupe fait usage du jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et les interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. En particulier, le Groupe a exercé son jugement sur la présentation dans l'état de la situation financière consolidée des actifs et passifs courants et non courants combinée avec une présentation selon l'ordre de liquidité. Au regard de la situation financière du Groupe, il a été considéré que le critère pour la classification à l'intérieur des actifs et passifs courants et non courants reposant sur l'ordre de liquidité était plus pertinent, car conforme à la pratique de nos grands concurrents internationaux.

#### 1.5. Utilisation d'estimations et d'hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a nécessité de la part de la Direction du Groupe de faire des estimations et de formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes correspondantes.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent l'évaluation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, (notamment des immobilisations corporelles), le montant des provisions pour risques et des autres provisions liées à l'activité et aux obligations environnementales, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul et l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel. Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, fondées sur les données des marchés secondaires des taux obligataire et monétaire marocains afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

## 1.6. Méthodes de conversion

### Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dirham marocain sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en «Écart de conversion» dans les capitaux propres.

### Transactions en monnaie différente de la monnaie fonctionnelle

Ces transactions sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés correspondant à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat financier pour les opérations de financement et en résultat opérationnel pour les créances et dettes opérationnelles.

### Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger et des couvertures correspondantes sont comptabilisés en « Ecart de conversion ». Ils sont comptabilisés en résultat lors de la perte de contrôle de l'activité à l'étranger. Sur l'exercice 2015 cela a concerné la co-entreprise PPL en Inde et la co-entreprise Prayon en Belgique.

## NOTE 2- PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS PART DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2014, DES NORMES MAROCAINES CNC VERS LES NORMES IFRS

Pour les besoins de comparabilité avec nos précédentes publications, nous présentons ci-dessous le passage des capitaux propres consolidés part du Groupe au 31 décembre 2014, du référentiel marocain vers le référentiel comptable international IFRS.

EN MILLIONS DE DIRHAMS			
CAPITAUX PROPRES CNC		PRINCIPALES NORMES APPLIQUÉES	51 242
1	Immobilisations corporelles	IFRS 1 - IAS 16	7 617
2	Juste valeur des instruments financiers	IAS 39	543
3	Non étalement de la perte de change et la reconnaissance des gains latents de change	IAS 21	-1 506
4	Impôts différés	IAS 12	-1 117
5	Autres		516
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS</b>			<b>57 294</b>

Les retraitements IFRS portent essentiellement sur les éléments suivants :

### 1. Immobilisations corporelles

- Le Groupe a choisi de réévaluer sélectivement certaines immobilisations corporelles dites hors exploitation à la juste valeur à la date de transition aux IFRS - 1er janvier 2008, et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Le patrimoine immobilier et foncier non directement lié à l'exploitation des sites se composent de : terrains, logements - immeubles et villas, sièges sociaux et autres bâtiments administratifs, clubs sportifs, centres et colonies de vacances etc. cette réévaluation avait un impact positif brut de + 2 005 millions de dirhams dans les capitaux propres consolidés.

- Les immobilisations corporelles sont amorties selon un échéancier basé sur la durée économique dite durée d'utilité de chacune de leurs composantes et non selon un échéancier fiscal tel que s'est pratiqué en normes marocaines.

- Les dépenses de remise en l'état partielle ou totale d'une ou plusieurs composantes sont comptabilisées en immobilisations corporelles.

L'ensemble de ces retraitements ci-dessus ont un impact positif brut sur les capitaux propres du Groupe pour 7 617 millions de dirhams au 31 décembre 2014.

### 2. Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe comptabilise en capitaux propres recyclables les gains latents sur les titres de participation BCP. Au 31 décembre 2014, ces titres présentent un gain latent brut de 722 millions de dirhams.

### 3. Non étalement de la perte de change et la reconnaissance des gains latents de change

Contrairement aux normes marocaines, les normes IFRS n'autorisent pas l'étalement de la perte de change latente dégagée sur les emprunts bancaires étrangers et les emprunts obligataires. Cela a pour conséquence la réduction des capitaux propres du Groupe de -2 033 millions de dirhams.

Par ailleurs, les normes IFRS autorisent la comptabilisation des gains de change latents sur les opérations commerciales. Cela a contribué à l'augmentation des capitaux propres pour + 527 millions de dirhams.

### 4. Les impôts différés

L'ensemble de ces retraitements a fait l'objet de calcul des impôts différés ayant un impact total négatif de -1 117 millions de dirhams.

### 5. Autres

Cette ligne comprend principalement les ajustements IFRS passés chez les deux coentreprises PPL en Inde et PRAYON en Belgique.

## NOTE 3- ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN MILLIONS DE DIRHAMS	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
Produits des activités ordinaires	47 747	41 436
Production stockée	2 205	250
Achats consommés	-17 404	-16 456
Charges externes	-7 241	-6 480
Charges de personnel	-8 093	8 102
Impôts et taxes	-244	-241
Résultats des co-entreprises	358	312
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	329	706
Autres produits et charges récurrents		-22
<b>EBITDA</b>	<b>17 659</b>	<b>11 402</b>
Amortissements et pertes de valeur	-3 840	-2 304
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉCURRENT</b>	<b>13 820</b>	<b>9 099</b>
Autres produits et charges non récurrents	145	-167
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>13 965</b>	<b>8 932</b>
Coût d'endettement financier brut	-591	-425
Produits financiers des placements	228	311
<b>COÛT D'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>-363</b>	<b>-114</b>
Résultat de change sur dettes et créances financières	-2 188	-2 262
Autres produits et charges financiers	-986	-330
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 537</b>	<b>-2 707</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>10 428</b>	<b>6 225</b>
Impôts sur résultat	-2 418	-1 152
<b>RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>	<b>8 010</b>	<b>5 073</b>
Résultat net part du Groupe	8 011	5 077
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-4
<b>RÉSULTAT DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION EN DIRHAMS</b>	<b>97,52</b>	<b>61,81</b>

### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

EN MILLIONS DE DIRHAMS	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>8 010</b>	<b>5 073</b>
Écarts actuariels	-62	1 293
Impôts	12	-215
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres sur co-entreprises		
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>-51</b>	<b>1 078</b>
Écarts de conversion	13	40
Réévaluation des actifs disponibles à la vente	-479	28
Impôts	96	1
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres sur co-entreprises - variation CFH	-2	16
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>-373</b>	<b>85</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DE LA PÉRIODE COMPTABILISÉS DIRECTEMENT DANS LES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-423</b>	<b>1 163</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ</b>	<b>7 587</b>	<b>6 235</b>
Dont part du Groupe	7 587	6 240
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-4

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

EN MILLIONS DE DIRHAMS	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	9 246	8 996
Autres actifs financiers	7 097	4 767
Stocks	10 224	9 039
Créances clients	5 409	6 412
Autres actifs courants	10 836	9 714
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>42 812</b>	<b>38 928</b>
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	11 227	13 071
Participations dans les co-entreprises	3 437	2 668
Actifs d'impôt différé	195	110
Immobilisations corporelles	83 981	73 360
Immobilisations incorporelles	187	109
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>99 027</b>	<b>89 319</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>141 839</b>	<b>128 247</b>

EN MILLIONS DE DIRHAMS	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières courants	4 798	4 418
Provisions courantes	142	24
Dettes fournisseurs	1 588	3 520
Dettes sur acquisitions d'immobilisations (*)	12 358	12 383
Autres passifs courants	7 412	10 117
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>26 298</b>	<b>30 461</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières non courants	46 792	35 589
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 477	4 216
Autres provisions non courantes	449	324
Passifs d'impôt différé	45	67
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>51 763</b>	<b>40 196</b>
Capitaux propres part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées part Groupe	28 780	25 232
Résultat net part Groupe	8 011	5 077
<b>CAPITAUX PROPRES PART GROUPE</b>	<b>63 776</b>	<b>57 294</b>
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	3	296
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>63 778</b>	<b>57 590</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>141 839</b>	<b>128 247</b>

(\*) dont reclassement des dettes fournisseurs vers les dettes sur acquisition d'immobilisations pour 8 539 millions de dirhams en 2014

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN MILLIONS DE DIRHAMS	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Résultat net total consolidé	8 010	5 073
+/- Charge -produit d'impôt	2 418	1 152
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 437	2 021
+/- Dotations nettes aux provisions	150	84
+/- Résultats des co-entreprises	-358	-312
+/- Perte nette/-gain net des activités d'investissement	-722	-315
+/- Perte nette/-gain net des activités de financement	455	170
+/- Autres mouvements (1)	2 383	-990
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>15 773</b>	<b>6 883</b>
<b>INCIDENCE DE LA VARIATION DU BFR :</b>	<b>-6 267</b>	<b>818</b>
Stocks	-1 769	-1 204
Créances commerciales	1 001	-2 576
Dettes commerciales	-1 847	3 070
Autres actifs et passifs courants	-3 652	1 528
- Impôts versés	-1 134	-363
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>8 372</b>	<b>7 338</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (2)	-12 611	-17 202
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	230	70
Placements financiers nets (3)	-2 249	99
Incidence des variations de périmètre	-23	248
Acquisition d'actifs financiers	-580	
Cession d'actifs financiers	1 065	300
Dividende reçus	138	187
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-14 030</b>	<b>-16 298</b>
Augmentation de capital		297
Émission d'emprunt	13 755	20 492
Remboursement d'emprunt	-4 496	-2 992
Intérêts financiers nets versés (4)	-2 096	-1 219
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	-1 240	-3 717
<b>TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>5 924</b>	<b>12 861</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-30	-1
<b>Augmentation/-diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>236</b>	<b>3 900</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8 834	4 934
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9 070	8 834
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>236</b>	<b>3 900</b>

(1) Concerne essentiellement les neutralisations de l'effet de change sur les dettes financières libellées en devises au titre de l'exercice 2015. En 2014 cette ligne regroupe les neutralisations de l'effet de change pour 2 186 millions de dirhams, les écarts actuariels pour les engagements de retraite pour 1 378 millions de dirhams, compensés par la reprise de provision FROP suite à l'externalisation de la caisse des retraites pour -4 950 millions de dirhams.

(2) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont nettes des dettes sur les acquisitions d'immobilisations pour 25 millions de dirhams au titre de l'exercice 2015 contre 1 297 millions de dirhams au titre de l'exercice 2014.

(3) Comprennent essentiellement les variations des dépôts à terme auprès des banques marocaines pour des échéances supérieure à 3 mois.

(4) La ligne des intérêts financiers nets versés, correspondent à aux intérêts nets payés, y compris la part des charges d'intérêts capitalisés.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIONS DE DIRHAMS	CAPITAL SOCIAL	PRIMES LIÉES AU CAPITAL	ÉCART ACTUARIEL	AUTRES RÉSERVES CONSOLIDÉES	ÉCART DE CONVERSION	ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	QUOTES PART DE GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES SUR CO-ENTREPRISES - VARIATION CFH	RÉSULTAT NET	TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	PART DES INTÉRÊTS NE DONNANT PAS DROIT AU CONTRÔLE	TOTAL CAPITAUX PROPRES
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>-3 478</b>	<b>23 949</b>	<b>-218</b>	<b>541</b>		<b>7 087</b>	<b>54 867</b>		<b>54 867</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2013				7 087				-7 087			
Annulation actions propres											
<b>Résultat global consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2014</b>			<b>1 078</b>		<b>40</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>5 077</b>	<b>6 240</b>	<b>-4</b>	<b>6 235</b>
Variation du périmètre										300	300
Dividendes versés				-3 717					-3 717		-3 717
Autres				-96					-96		-96
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2014</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>-2 400</b>	<b>27 223</b>	<b>-178</b>	<b>570</b>	<b>16</b>	<b>5 077</b>	<b>57 294</b>	<b>296</b>	<b>57 590</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2014				5 077				-5 077			
Annulation actions propres											
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2015</b>			<b>-51</b>		<b>13</b>	<b>-383</b>	<b>-2</b>	<b>8 011</b>	<b>7 587</b>		<b>7 587</b>
Variation de périmètre										-292	-292
Dividendes versés				-1 240					-1 240		-1 240
Autres (*)				134					134		134
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>-2 450</b>	<b>31 195</b>	<b>-165</b>	<b>186</b>	<b>14</b>	<b>8 011</b>	<b>63 776</b>	<b>3</b>	<b>63 778</b>

(\*) dont 126 millions de dirhams d'ajustements des retraitements IFRS chez PPL

## NOTE 4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
		Devise	% d'intérêt	Devise	% d'intérêt
<b>OCP S.A - Holding</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>MAD</b>	<b>100.00</b>	<b>MAD</b>	<b>100.00</b>
Black Sea Fertilizer Trading Company	Globale (IG)	TRY	70.00	TRY	70.00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Dupont OCP Operations Consulting - DOOC	Mise en équivalence (ME)	MAD	50.00	MAD	50.00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Mise en équivalence (ME)	MAD	33.33	MAD	33.33
Fondation OCP	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Groupe PRAYON	Mise en équivalence (ME)	EUR	50.00	EUR	50.00
Indo Maroc Phosphore - IMA	Mise en équivalence (ME)	MAD	33.33	MAD	33.33
Jacobs Engineering S.A. - JESA	Mise en équivalence (ME)	MAD	50.00	MAD	50.00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Globale (IG)	MAD	100.00		
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Globale (IG)	MAD	100.00		
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Globale (IG)	MAD	100.00		
Jorf Fertilizer Company V (ex Bunge Maroc Phosphore) - JFC V	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Lejonc & CIE	Globale (IG)	EUR	100.00	EUR	100.00
OCP Fertilizantes	Globale (IG)	BRL	100.00	BRL	100.00
OCP Innovation Fund For Agriculture	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
OCP International	Globale (IG)	EUR	100.00	EUR	100.00
OCP Services	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Mise en équivalence (ME)	MAD	50.00	MAD	50.00
Phosboucraa	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Mise en équivalence (ME)	INR	50.00	INR	50.00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Mise en équivalence (ME)	MAD	51.00	MAD	51.00
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Société de Transports Régionaux	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00
Société Marocaine d'Études Spéciales et Industrielles	Globale (IG)	MAD	100.00	MAD	100.00



Building a better  
working world

37, Bd Abdelatif Benkaddour  
20050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

288, Boulevard Zerktouni  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**OCP S.A.**  
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP  
Casablanca

**RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société OCP S.A., et de ses filiales (Groupe OCP), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2015, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des annexes aux comptes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 63.778 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 8.010.

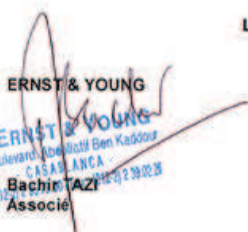
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 11 mars 2016

Les Auditeurs Contractuels

  
ERNST & YOUNG  
ERNST & YOUNG  
37, Boulevard Abdelatif Ben Kaddour  
CASABLANCA  
Bachir AZI  
Associé

  
Deloitte Audit  
DELOITTE AUDIT  
288, Boulevard Zerktouni  
CASABLANCA -  
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81  
Fax : 05 22 22 40 78  
Fawzi BRITEL  
Associé



2 - 4, rue Al Abtal - Hay Erraha - 20 200 Casablanca - Maroc  
OCPGROUP.MA